



Retrouvez ce bulletin sur oslon.fr

Mairie ☎ : 03.85.96.56.71

10 rte de St Germain du Bois 71380 OSLON

email : oslon@wanadoo.fr

Janvier 2022

Bulletin municipal n°56

Édito

Chers oslonnais,

Une nouvelle fois les vœux municipaux vous ont été adressés par écrit.

Nous sommes tous impatients de retrouver les moments conviviaux des rassemblements organisés pour le plaisir de tous.

Nous avons bien évidemment une pensée pour ceux qui sont isolés, qui souffrent ou ont perdu un proche.

Nous nous réjouissons d'accueillir ceux qui ont choisi de venir habiter notre village par acquisition d'un bien, par mutation ou en montrant leur bout de nez auprès de leurs parents (13 naissances en 2021).

Nous restons mobilisés auprès de toutes les générations pour rendre le plus agréable possible le temps consacré à la vie familiale et aux actions de loisirs.

N'hésitez pas à nous contacter pour les sujets les plus divers du quotidien, soit par mail, par téléphone ou par courrier ; interpellez-nous élus ou agents territoriaux, nos services sont les vôtres.

Bonne lecture,

Le Maire

Yvan NOEL

11 Novembre	Page 2	Erratum bulletin 55	Page 6	IDSR	Page 10
Soirée sans télé	Page 2	Les Copeaux de Pierre	Page 6	Don du sang	Page 10
Distribution colis CCAS	Page 2	Classement Contribuables Associés	Page 7	Plantation arbres	Page 10
Déco Noël	Page 3	Échéances électorales	Page 7	Mot d'la Val'rine & Glaud'	Page 11
Concert Noël	Page 3	Comité rédaction bulletin	Page 8	Dans nos jardins	Page 12
Travaux	Page 4	Soutien aux aidants	Page 8	Recette	Page 13
Rencontre avec la doyenne	Page 5	GNAU	Page 8	Agenda	Page 14
Médaille C.DUJET	Page 6	Aérodrome Champforgeuil	Page 9	Etat civil	Page 14

11 novembre

Une cérémonie a été organisée en présence des élus (Conseillers Départementaux et Municipaux), des représentants des Associations patriotiques et administrés pour maintenir l'obligation et le devoir de mémoire des morts pour la France.



Soirée sans télé

Dans la joie et la bonne humeur, plusieurs familles se sont retrouvées le 19 novembre dernier vers 19 heures dans la salle Serge BUGAUD d'OSLON à l'occasion d'une soirée sans télé. Une petite restauration a été proposée durant cette manifestation.



SOIRÉE SANS TÉLÉ

Organisée par les membres du CCAS, cette soirée a permis aux grands comme aux petits de se rassembler à nouveau après avoir vécu des périodes de pandémie bien difficiles.

Chacun a apporté ses propres jeux ou a pu tester un assortiment d'activités ludiques proposées gracieusement par Marion BASTIEN représentante du groupe OIKAOIKA.

Cette soirée n'était pas une première à OSLON et ne sera sûrement pas la dernière.

Pour tous ceux qui ne connaissent pas l'ambiance d'une telle soirée, nous les invitons à venir la découvrir

accompagnés de leurs enfants, de leurs amis. Elle n'est pas réservée aux habitants du village.

Qu'on se le dise ! Plus on est nombreux et plus l'ambiance est conviviale.

Promis, nous renouvellerons l'expérience dès qu'il sera à nouveau possible de se réunir sans risque de contamination sauf celui du jeu !

Distribution colis CCAS

Fin 2021, les ayants droit du CCAS ont reçu la visite de leur référent pour la remise du **colis de Noël**.

Le traditionnel repas des aînés n'ayant pas pu avoir lieu en mars 2021, tous en ont bénéficié.

Les membres du CCAS espèrent que tous auront apprécié les douceurs salées, sucrées et le vin qui ont composé les colis préparés par leurs soins.

Le moment de la distribution a aussi permis d'annoncer la date retenue pour le repas 2022, à savoir le **dimanche 27 mars** (sous réserve de conditions sanitaires favorables).

Déco de Noël



Les Conseillers Municipaux ont souhaité égayer les fêtes de fin d'année. Ils ont œuvré pour vous proposer des tableaux de Noël aux entrées du village et sur le giratoire face à l'école.

Nous espérons que petits et grands avez apprécié ces agréments.

Nous saluons également les maisons individuelles joliment décorées pour l'occasion.

Concert de Noël

Dans la salle Serge BUGAUD, de nombreux spectateurs sont venus le 11 décembre à 19 heures pour écouter et applaudir l'école de musique DRIGON, laquelle offrait le concert de fin d'année en partenariat avec l'association Accordéons Musiques et Chants.

Après la prise de parole d'Yvan NOEL pour souhaiter la bienvenue à tous et remercier les membres de l'école DRIGON, le concert a pu démarrer avec Sandrine et ses petits élèves. Pendant deux heures environs, se sont succédés divers chants de Noël interprétés en français et en anglais par les chœurs enfants/ados de l'école de musique, les chœurs adultes et les enfants du groupe « éveil musical » du cours collectif d'OSLON (enfants de 4 à 6 ans).

Nous connaissons tous ces chants de Noël depuis notre enfance. La musique est tellement relaxante et égayante qu'elle nous a permis d'oublier un temps, la situation stressante dans laquelle nous vivons depuis plusieurs mois.

Sous la direction artistique de Gilbert et de Sandrine, la soirée a été très rythmée et intense. Elle s'est terminée par une loterie avec de nombreux lots mis en jeu.



Le Père Noël est même venu, pour la joie des petits et des grands, apporter des papillotes dans son panier mais seulement aux personnes sages ! Pour ceux qui ne les connaissent pas, Sandrine et Gilbert DRIGON donnent des cours collectifs et individuels de chants ainsi que des cours de musique sur la commune de CHATENOY LE ROYAL ainsi qu'à OSLON.

C'est avec grand plaisir que nous les inviterons à nouveau en 2022 pour venir nous faire découvrir des extraits de leur répertoire de chansons.

- **Travaux Eclairage Public**

Afin de moderniser notre réseau d'éclairage public, nous avons décidé de renouveler progressivement l'ensemble de nos candélabres de la RD678, le passage en dispositif LED permet une économie d'énergie notable.

- **Travaux Route de ST GERMAIN**

Les travaux d'eau potable sont terminés, quelques réserves sont néanmoins posées quant à la qualité de la réfection de voirie. Les marquages au sol sont à reprendre (passages protégés et tracés signalétiques). Une demande de prestation est relayée au département pour rendre une bande de roulement conforme et agréable à la conduite.

- **Détecteurs CO₂**

Des dispositifs ont été installés dans les classes pour alerter les enseignants sur les carences éventuelles de la qualité de l'air, permettant ainsi de renouveler l'air en fonction des besoins.

- **Zone 30 km/h**

Des panneaux 30km/h ont été installés par nos agents dans la zone prévue place de la mairie. En complément, des signalisations avec marquage au sol seront réalisées après la période hivernale.

- **Travaux Rue Château Coulon**

Les travaux de Château Coulon sont terminés depuis la 2ème semaine de décembre 2021. Aménagements réalisés :

- ✓ cheminement piétons en gravillons
- ✓ emplacement stationnement voitures aménagé
- ✓ plate-forme refaite entièrement.

Il reste à remettre en conformité les panneaux de signalisation à une hauteur de 2 mètres.

L'engazonnement est à reprendre sur l'accotement rue Château Coulon. Des passages protégés rue du Galois et route de Lans seront réalisés au printemps. Un tampon assainissement sera relevé rue Château Coulon.



Un parterre (fleurissement et ornement) sera aménagé dans le virage rue Château Coulon ; de même, celui de l'angle rue du Galois sera modifié par nos agents.

A la rencontre de la doyenne d'Oslon



Lors de la distribution des colis aux aînés du village fin décembre, Yvan NOEL a souhaité rendre hommage plus particulièrement à notre doyenne avec une superbe composition florale. Accompagné de Valérie THEVENOT, première adjointe, d'une conseillère du CCAS ainsi que du journaliste du JSL, Monsieur le Maire a levé son verre aux cent ans de Violette et tous ont partagé quelques mignardises avec son fils Marcel et sa belle-fille Renée.

Qui se cache derrière ce joli prénom printanier ? Une femme attachante, souriante, blagueuse au caractère affirmé. Elle a pourtant traversé des

périodes difficiles et douloureuses durant sa vie.

Violette LAURENT, GODEFROY de son nom de jeune fille, naît le 26 octobre 1921 à CALAIS. Elle y est couturière, se marie et a deux garçons nés pendant la seconde Guerre Mondiale. Marcel arrive « pendant un bombardement », raconte-t-elle en plaisantant ; Daniel, c'est sous l'occupation en 1943.

Elle quitte CALAIS, en partie détruite par les bombes, et prend le train avec son mari et ses enfants pour aller se réfugier à TACONNAY dans la NIÈVRE.

En août 1944, son époux alors membre de la résistance, perd la vie sous les balles de l'ennemi.

Malgré tout, en 1947, elle refait sa vie après la rencontre de Monsieur MANCIER.

Tour à tour tricoteuse à domicile, employée dans une entreprise de pneumatiques jusqu'aux années 1970, elle déménage avec son compagnon à AUTUN où elle reprend une activité en tant que piqueuse, coupeuse dans une fabrique de canapés.

Son fils Marcel, employé aux chemins de fer à AUTUN est muté à CHALON SUR SAÔNE et c'est lui qui trouve en octobre 1981 à Violette et à son ami, la maison dans laquelle elle vit toujours à OSLON.

Seule depuis 2009, après le décès de Monsieur MANCIER, elle est encore un peu autonome mais compte beaucoup sur l'aide précieuse de son fils et de sa belle-fille pour l'intendance journalière.

Tous les matins, Violette donne encore ses astuces pour garder la forme à l'infirmière qui lui fait des soins. Du citron, du vinaigre de cidre, des plantes et une grosse pincée de joie de vivre, voilà les secrets de longévité de Violette.



Médaille Christian DUJET

Lors de l'Assemblée Générale de la FNACA le 21 novembre 2021 à EPERVANS, Yvan NOEL a eu le privilège de décorer Christian DUJET pour les services rendus à la FRANCE, lors de ses périodes de mobilisation en ALGÉRIE.

D'autres camarades d'armes ont reçu des honneurs similaires, le dernier Oslonnais décoré a été Roger BERNARD.



Erratum bulletin 55 : article « Forum des Associations »

Dans le précédent bulletin, nous avons fait le bilan de la journée du 4 septembre. Nous en avons profité pour remercier chaleureusement les associations qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.

Nous réparons un oubli en vous mentionnant les actions mises en place par la Gymnastique Volontaire. Les animateurs avaient proposé une démonstration en musique des cours dispensés. Le citystade, aux couleurs de l'association, avait attiré quelques curieux ce matin là.

Les Copeaux de Pierre

Olsonnais depuis 11 ans, Pierre LORAIN a créé fin 2021, une auto-entreprise dans le domaine du bois. Archiviste de formation puis bibliothécaire, passionné de bricolage et de tous les processus de fabrication artisanale, Pierre s'est orienté plus particulièrement vers le bois qu'il travaille en autodidacte depuis plusieurs années. Au fil du temps, il s'est perfectionné en menuiserie par la conception et la réalisation de meubles ou d'objets. Cherchant toujours à conjuguer l'aspect pratique avec le côté esthétique, ses objets en bois ont un design simple et fonctionnel.

En plus de la réalisation de meubles, l'atelier des copeaux de Pierre fabrique des bijoux : bagues, pendentifs, etc. à partir de différentes essences.

Les Copeaux de Pierre propose ses services pour la conception et la réalisation des objets en bois dont vous avez besoin.



Vous pouvez retrouver son travail sur :

lescopeauxdepierre.wixsite.com/oslon

Contact: lescopeauxdepierre@gmail.com

Classement Contribuables associés

Nous avons été classés en queue de peloton dans le palmarès de la gestion des Communes par l'association « les Contribuables Associés ».

Au-delà du fait que l'exercice 2020 est atypique, leur mode de calcul et les facteurs analysés ne sont pas favorables à la situation particulière d'OSLON. Lorsque nous analysons les caractéristiques de notre budget par rapport à la strate nationale, nous sommes maintes fois en deçà des niveaux de référence.

Nos dépenses de fonctionnement sont réparties en dépenses obligatoires et facultatives. Si les dépenses de personnel sont proportionnelles à l'effectif et à l'ancienneté des titulaires, elles sont également générées par les services déficitaires de restauration scolaire et de garderie (Services assumés par la Municipalité et non associatifs).

Les ressources propres sont limitées aux dotations, aux produits des impôts et des locations de salles.

Le désendettement est proportionné à notre capacité financière.

L'important pour une commune est de ne pas rester atone, nos investissements d'équipement sont décidés pour valoriser notre patrimoine (voirie, bâtiments et matériel utile à l'entretien).

Échéances électorales

Il est important, voire essentiel pour la Démocratie, de se rendre régulièrement aux urnes pour choisir notre futur. Nous devons nous exprimer pour ne pas subir le choix des autres.

- Élections présidentielles les 10 & 24 avril 2022

Le scrutin au suffrage universel direct permet d'élire le Président de la République pour un mandat de 5 ans.

- Élections législatives les 12 & 19 juin 2022

577 députés sont à élire, ils composeront l'Assemblée Nationale, ils seront élus pour 5 ans au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.

Modalités d'inscription sur la liste électorale :

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur **service-public.fr** avec justificatifs d'identité et de domicile à scanner.
- En mairie, sur présentation de justificatif d'identité et de domicile et du Cerfa de demande d'inscription n° 12669*02, à demander en mairie ou à télécharger.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

- Vote par procuration : Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, <https://www.maprocuration.gouv.fr/> (une référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne vous sera communiquée) puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et votre référence de dépôt en ligne.
- A compter du premier janvier 2022, un électeur pourra donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Rejoignez-nous au sein du comité de rédaction de votre bulletin trimestriel

Ce bulletin vous plaît mais vous aimeriez de nouvelles rubriques, vous avez des idées pour l'enrichir, ce bulletin ne vous plaît pas forcément; vous avez des suggestions à faire, peu importe, venez nous retrouver au sein de la commission bulletin qui est ouverte aux habitants afin de nous apporter un œil nouveau !

Pour connaître la date de la prochaine réunion, c'est très simple : faites vous connaître au moyen du coupon en fin de bulletin en indiquant le moyen de vous contacter qui vous convient le mieux (sms, mail, appel téléphonique).

Soutien aux aidants :

Le Service Santé et Handicap du Grand Chalon propose un programme d'actions gratuites.

Ce dernier a pour vocation de prévenir l'épuisement des aidants et leur permettre de retrouver du temps pour eux-mêmes. Les ateliers sont proposés à tout aidant et son aidé dans le respect des règles sanitaires en vigueur et sur inscription préalable.



Calendrier 1 ^{er} trimestre 2022		
Janvier		
Vendredi 21	Bistrot des Aidants	Chalon
Mardi 25	Communication par le Toucher	Chalon
Lundi 31	Sophrologie	Chalon
Février		
Lundi 07	Jeux de société	Saint Marcel (ludothèque)
Lundis 14 et 28	Sophrologie	Chalon
Mardi 22	Communication par le Toucher	Chalon
Vendredi 25	Bistrot des Aidants	Saint Marcel (Le Réservoir)
Mars		
Lundis 14 et 28	Sophrologie	Chalon
Vendredi 25	Bistrot des Aidants	Chatenoy le Royal
Mardis 01, 15 et 29	Communication par le Toucher	Chalon

GNAU : Guichet Numérique d'Autorisation Urbanisme



A la découverte de l'aérodrome de CHAMPFORGEUIL

Dans le cadre de la commission thématique intercommunale "Développement de l'attractivité", les élus membres ont été conviés à une visite de l'aéroport CHALON-CHAMPFORGEUIL le mardi 23 novembre 2021.

Voici quelques unes des principales informations recueillies lors de cette visite :

En 1910, a eu lieu le 1^{er} meeting aérien à CHALON/SAÔNE ; à cette époque et jusqu'à son transfert à CHAMPFORGEUIL en 1935, l'aérodrome se trouvait à Sainte Marie.

Le site de CHALON-CHAMPFORGEUIL est **aérodrome et aéroport** : aérodrome = site aménagé pour le décollage et l'atterrissage des avions et aéroport = site équipé des infrastructures nécessaires au trafic aérien de passagers et fret marchandises.

Le Grand Chalon est propriétaire et subventionne l'aéroport à hauteur de 157 K€ / an.

EDEIS est l'exploitant du site depuis le 1/08/2016, en contrat jusqu'au 31/12/2022.

5 personnes : 1 responsable d'exploitation, 1 agent d'information, 3 pompiers (43 interventions en 2021 dont 2 feux de camions et 1 accident d'avion).

En 2020, il y a eu 16 000 mouvement = 8 000 atterrissages + décollages.

L'aéroport est dédié à l'activité de loisirs mais accueille aussi des vols d'affaires, sanitaires (transports de personnes, de dons d'organes) en relation avec le CHU de CHALON SUR SAÔNE (entre autres), militaires, privés, etc.

Les activités de loisirs aériens sont proposées par : **MONT BLANC HELICOPTERES** (baptêmes, vols, initiation au pilotage), **PARACHUTISME 71** (baptêmes, initiation, perfectionnement), **AIR CHALON CLUB** et **AEROCLUB DU GRAND CHALON** (baptêmes, école de pilotage), **SKYCIRCUS** (simulateur de chute libre)

A savoir que les élèves de CM2 d'OSLON terminent leur scolarité par un baptême de l'air pour symboliser leur envol vers le collège.

Le site à divers projets / axes de développement :

- Faire de l'aéroport du Grand CHALON un acteur de développement économique du territoire (augmenter le trafic d'affaires),
- Faire de l'aéroport un outil de promotion touristique,
- Inscrire l'aéroport dans un projet de transition écologique du territoire.

Des réflexions sont déjà bien engagées autour d'idées telles que :

- Pouvoir proposer de la location de véhicules électriques pour les pilotes en transit,
- Remplacer la maison du gardien devenue vétuste et inutile par un hangar,
- Créer un restaurant au-dessus de cet hangar,
- 24 septembre 2022 : organiser une journée découverte.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet de l'aéroport (<https://www.chalon.aeroport.fr/>). Vous pouvez également vous rendre sur le site, vous aurez peut-être l'opportunité de monter dans la tour de contrôle.

IDSR : Sécurité Routière

Vous vous sentez concerné par la sécurité routière ? Devenez bénévole de l'État pour la sécurité routière en rejoignant les rangs des Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière (IDSIR) ! Plus d'informations : <http://www.saone-et-loire.gouv.fr/les-intervenants-departementaux-de-lasecurite-r2399.html> ou 03 85 21 29 20.

Don du sang

L'Amicale des Donneurs de Sang de SAINT MARCEL organise en 2022 des collectes.

Vos dons sont essentiels à la santé publique, les précautions sanitaires sont respectées lors des collectes.

1. Mercredi 23 février de 15h30 à 19h30 Salle Serge Bugaud à OSLON ;
2. Mardi 10 mai de 15h30 à 19h30 Salle polyvalente de LANS ;
3. Jeudi 30 juin de 15h30 à 19h30 Salle des fêtes à EPERVANS ;
4. Mercredi 17 août de 8h30 à 13h00 Salle Serge Bugaud à OSLON ;
5. Mercredi 12 octobre de 15h30 à 19h30 Salle Serge Bugaud à OSLON ;
6. Mercredi 28 décembre de 15h30 à 19h30 Salle des fêtes à CHATENOY EN BRESSE.



Communiqué de Martine GENIAUX, Présidente de l'Amicale (06 83 33 42 77)

Plantation de nouvelles essences dans la forêt

Environ 150 arbres (douglas, cormiers et chênes) ont été plantés dans la forêt, parcelle 36 se trouvant le long de la RD 678 sur une superficie de 2ha09.

Onze personnes, élus, agents, anciens élus et personnes d'extérieur (affouagistes) ont participé à cette plantation, nous les remercions pour leur courage et leur engagement.

Les conditions étaient difficiles, le terrain était gelé et parfois saturé d'eau.



L'mot d'la Val'rine apeu du Glaud'

L'an-née est d'jà brament crampée mais y fait ran, on va quand même vous souhaiter un' bounne an-née peu un' bounne santé - aveu ben sûr un p'tiot bout de sous - apeu l'restant, y devrot ben aller. On érot jamais cru qu'on causerot touje de c'te cornoavirus en 2022 mais y'est c'ment çan, y sert à ran d'se lamenter. Qu'men on dit, faut fare aveu, apeu guedji l'moral pou pas d'veni beurdins !

D'aveu l' froué d'cainot d'ces jeux, y'est au moins un' chouse qu'est pas détraquée: y'est l'temps qui va aveu la saison. Y'est dommage ya point eu d'noge pou Noué ! Y'est tauje beau autant pou les p'tiots, les grands apeu les pu vieux : y y'eu zi rappalle yeute jeune temps pace que maintenant y'est ben rare. Y'est sûrement «l'réchauffement climatique» c'ment es dian dans la télé. On y'est pu habitué mais y'es ben brave quand y'est tout bian aveu d'la noge apeu du givre su les âbres.

Quand y fait froué c'ment squi, pou s'réchauffer y faut migi un'reutie de fromaige fôrt aveu un canon d'vin chaud d'avant d'bouère un café peu surtout un' bonne goutte ! Auj'dheu, on aime mieux fare c'ment squi putôt que c'ment dans l'temps qu'est b'vint un varre de lait directement sorti du pet d' la vèche. Bah, y'est pas ben appétissant !

Objets trouvés

Des objets trouvés sont régulièrement apportés en Mairie, ils attendent leur propriétaire.

Pensez-y quand vous perdez un objet ou un vêtement.

En ce moment :

- x Veste de survêtement OM noire et bleue
- x Sweat à capuche Kaporal noir
- x Gilet noir Liberto Sport
- x Lunettes de soleil Persol



Traduction du mot d'la Val'rine apeu du Glaud'

L'année est déjà bien commencée mais cela ne fait rien, on va quand même vous souhaiter une bonne année et une bonne santé - avec bien sûr un petit peu de sous - et le reste devrait bien aller. On n'aurait jamais cru qu'on parlerait encore de ce coronavirus en 2022 mais c'est comme ça, cela ne sert à rien de se lamenter. Comme on dit, il faut faire avec et garder le moral pour ne pas devenir fou !

Avec le froid de canard de ces jours, il y a au moins une chose qui n'est pas détraquée : c'est le temps qui va avec la saison. C'est dommage qu'il n'y a pas eu de neige pour Noël ! C'est toujours beau autant pour les petits, les grands et les plus vieux : cela leur rappelle leur jeune temps parce que maintenant, c'est bien rare. C'est sûrement "le réchauffement climatique" comme ils disent à la télé. On n'y est plus habitués mais c'est bien joli quand tout est blanc avec de la neige et du givre sur les arbres.

Quand il fait froid comme ça, pour se réchauffer, il faut manger une tartine de fromage fort avec un verre de vin chaud avant de boire un café puis surtout une bonne goutte ! Aujourd'hui, on aime mieux faire comme cela plutôt que comme dans le temps où ils buvaient un verre de lait directement sorti du pis de la vache ! Bah, ce n'est pas très appétissant !

La sève de bouleau

A ne pas comparer avec la sueur du boulot !

Entre l'hiver et le printemps, la sève de la plupart des gros arbres monte mais aussi celle du bouleau. Destinée à favoriser la croissance des jeunes feuilles, la sève est chargée en éléments nutritifs, protéines et minéraux. En fonction des années, entre le 15 mars et le 15 avril, la sève de bouleau, aussi appelée "eau de bouleau" est récoltée.

Comment ? En perçant l'écorce d'un trou de diamètre de 6 à 10 millimètres et en introduisant un tuyau du diamètre équivalent pour permettre à la sève de s'écouler. Bien-sûr, il faut reboucher le trou une fois la récolte terminée.

La sève fraîche récoltée est un produit brut, elle doit être conservée au réfrigérateur pour être consommée sous 3 à 4 semaines maximum.

Au début de la récolte, le goût de la sève est neutre. Sa texture ressemble à de l'eau avec un petit goût boisé et fruité très agréable. Avec le temps, une bio fermentation se produit et rend le goût particulier ; il est alors conseillé d'ajouter du citron.

A noter cependant que plus la sève fermente, plus elle déploie ses principes actifs ; de ce fait, moins le goût est bon, plus les bienfaits sont au maximum !

Il est possible de faire une cure de trois semaines (minimum 10 jours) en prenant entre 150 et 250 ml de sève de bouleau à jeun (avant le petit-déjeuner).

Riche en minéraux, oligo-éléments et en vitamines B notamment, la sève élimine les toxines accumulées en hiver, reminéralise le corps, les articulations, renforce et réhydrate les muscles pour les sportifs, les personnes en convalescence et âgées.

ATTENTION, il est toujours recommandé de prendre un avis médical avant de débiter une cure de sève de bouleau.

Par ailleurs, en cas d'allergie au pollen de bouleau, la consommation de sa sève peut créer des réactions.



La sève de bouleau se commercialise.

Attention, ne pas confondre la sève (ou eau) de bouleau avec :

- le sirop de bouleau qui est un sucrant naturel
 - le jus de bouleau qui est une décoction de feuilles.
- Leurs vertus sont proches mais le produit n'est pas exactement le même et se consomme différemment.

La Recette

Aumônière de pommes au caramel au beurre salé...en attendant la chandeleur!

Une autre façon de se régaler avec des crêpes ou de proposer un joli dessert



1ère étape : la pâte à crêpes

- 4 œufs
- 200 g farine
- 1/2 L lait
- 60 mL d'eau
- 1 sachet sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- 20 g de beurre

Verser la farine dans le saladier, y faire un puits et ajouter les œufs battus, le sel, la vanille et le beurre fondu.

Mélanger au fouet en incorporant le lait et l'eau au fur et à mesure jusqu'à obtention d'une pâte liquide et lisse.

Laisser reposer.

Faire les crêpes selon vos habitudes !

2ème étape : les pommes

- 2 pommes
- Jus de citron
- 1 C à soupe de sucre
- Beurre

Éplucher les pommes et les couper en petits morceaux. Faire fondre un peu de beurre dans la poêle et y ajouter les pommes en arrosant d'un jus de citron. Saupoudrer avec le sucre et les faire cuire jusqu'à ce qu'elles caramélisent.

3ème étape : le caramel au beurre salé :

- 60 g de sucre
- 40 g de beurre demi sel
- 100 mL crème liquide

Chauffer le sucre dans une casserole, en remuant de temps en temps, jusqu'à obtenir un caramel liquide. Retirer du feu et ajouter le beurre en plusieurs fois. Remettre sur feu doux et incorporer la crème. Bien mélanger au fouet. Laisser refroidir pour obtenir la texture désirée.

Monter les aumônières en posant les pommes au centre de la crêpe et arroser avec le caramel au beurre salé.

Les fermer.

Voilà c'est prêt ! Bon appétit !

A vos agendas*Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur*

23 Février :	Don du sang de 14h30 à 18h30
19 Mars :	Soirée dansante organisée par Ambiance et Loisirs
25 Mars :	Soirée sans télé organisée par le CCAS
27 Mars :	Repas des Aînés organisé par le CCAS
02 Avril :	Loto enfants organisé par Ambiance et Loisirs
10 Avril :	Élections présidentielles 1 ^{er} tour
24 Avril :	Élections présidentielles 2 ^{ème} tour
30 Avril :	Concert Union Musicale

État civil

Marcel GENELOT, le 14 janvier

Décès : Monique CLEAU épouse ROCHET, le 22 janvier



Naissances :



CORNU Iris	} Nées le 29 décembre
CORNU Flora	

Mariage :

Mme YANG Madeleine et M. XIONG Jacques le 13 Novembre



Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la mairie



Nom : _____ , Prénom : _____
